

Le *Typha domingensis* Pers. (sensu amplo);

PAR M. J.-B. GÈZE.

A la fin de ma seconde Note sur le *Typha angustata* (séance du 22 avril 1910, p. 216), je signalais une grande analogie entre les *Typha angustata*, *australis*, *javanica* et *domingensis*.

L'étude détaillée de ces quatre espèces, dans une cinquantaine d'herbiers de France et de l'étranger, a confirmé ma première impression à leur sujet, et il me semble difficile de les séparer spécifiquement.

1° *Typha australis* Schum. et Thonn. (1827) = *T. angustifolia* subsp. 3. *australis* Graebner, 1900.

Je n'ai pu observer encore les échantillons types rapportés de Guinée par Schumacher, mais les très nombreux spécimens de *Typha* bractéolés d'Afrique que j'ai examinés, rapportés au *T. australis* par les monographes (Rohrbach, Kronfeld, Graebner), ne diffèrent en rien du *T. angustata* Bory et Chaub.; des exemplaires du Cap de Bonne Espérance, par exemple, sont identiques à ceux des marais de Fos (Bouches-du-Rhône) ou de Phalères (Attique). Il faut excepter toutefois le *T. Maresii* Battandier = *T. elephantina* Roxb., des environs d'Alger, et le *T. elephantina* var. *Schimperi* Graebner 1900, d'Abyssinie, qui en sont très nettement distincts.

S'il était prouvé que le *Typha* de Schumacher est conforme aux *T. australis* que j'ai vus, le nom de *T. angustata* (1832) devrait être remplacé par celui de *T. australis* (1827). Mais l'identité n'est pas certaine, car un autre *Typha* de l'Afrique occidentale, le *T. æquinoctialis* Welwitsch, n° 241, de l'Angola, synonyme de *T. australis* d'après le Dr Kronfeld, diffère complètement (du moins le spécimen de l'Herbier du Muséum de Paris) du *T. angustata* : il n'a pas de bractéoles, et doit être rattaché au *T. capensis*; de même le n° 1572 de Wilms (Transvaal) des Herbiers de Zurich (Université) et de Genève (Delessert), cité aussi comme exemple de *T. australis* (Graebner, *Pflanzenreich*, 1900, p. 14).

2° *Typha javanica* Schnizl. (1854) = *T. angustifolia* subsp. 1. *javanica* Graebner 1900.

Cette espèce, des îles du Pacifique et de l'Océan Indien, se distingue du *T. angustata*, d'après les monographes, surtout par la forme elliptique de la section transversale de la base du limbe des feuilles inférieures, et par la longueur variable du stigmate, tantôt plus court, tantôt plus long que les poils du gynophore.

Tous les spécimens que j'ai observés ont les feuilles concaves ou planes du côté interne, jamais biconvexes ou elliptiques, et le Directeur du célèbre établissement de Buitenzorg, qui a eu l'amabilité de m'envoyer plusieurs exemplaires très complets de *T. javanica* à divers états de développement, m'a écrit qu'il n'a jamais constaté cette forme elliptique des feuilles dans la seule espèce de *Typha* existant à Java.

Quant aux stigmates, je les ai toujours vus plus grands que les poils, comme dans le *T. angustata*, mais moins développés que dans le *T. eu-angustifolia*.

Enfin les bractéoles ont la même forme, la même couleur (grise ou noirâtre et non brun-orangé) que dans le *T. angustata*, et elles dépassent aussi les poils, comme dans cette espèce.

3° *Typha domingensis* Pers. (1807).

La Monographie du Dr Graebner (1900) indique (p. 11), comme caractère net pour différencier le *T. domingensis* du *T. angustata*, « pili gynophori et axis feminei apice incrassati » dans le *T. domingensis*, « pili... acuti, rarius sub apice incrassati » dans le *T. angustifolia* et le *T. angustata*. Le Dr Kronfeld dit au contraire, pour le *T. domingensis* « pili... sub apice incrassati ».

D'après mes observations, les poils du gynophore sont terminés de la même manière dans ces trois espèces, c'est-à-dire ordinairement en fuseau de 0,2-0,4 mm. de long sur 0,015-0,025 mm. de large au milieu.

La forme, la situation et la couleur des bractéoles sont encore les mêmes dans le *T. domingensis* que dans le *T. angustata*.

Les feuilles sont plus souvent aplaties à la base dans le *T. domingensis*, mais certains spécimens ont pourtant la base du limbe demi-cylindrique, ou obtusément trigone, comme dans le *T. angustata*.

Les échantillons que m'ont procurés nos savants confrères MM. C. Lindman, directeur du Musée de Stockholm, J. Arecha-

valeta et M. B. Berro, de Montevideo, et les notes détaillées que ce dernier m'a envoyées à plusieurs reprises, m'ont été fort utiles pour établir les caractères du *T. domingensis*; je leur en suis très reconnaissant.

En résumé, les *Typha angustata*, *australis*, *javanica*, et *domingensis*, paraissent former seulement trois variétés d'une même espèce, que la loi de priorité doit faire appeler *Typha domingensis* Persoon (1807) sensu amplo.

Les caractères de cette espèce seraient les suivants :

Planta sæpiùs robusta, 12-40 dm. alta. Spica mascula et feminea remotæ, rariùs contiguæ, mascula sæpiùs longior; spatium à floribus liberum (0-) 5-30 (-60) mm. latum. Axis spicæ masc. pilis fasciatis rufo-brunneis, apicem versùs dilatatis (0,10-0,30 mm.), ramosis (rariùs simplicibus), ramulis incurvatis, hamiformibus præditis, instructus; flores 1-5-andri, plerumque triandri; antheræ 1,8-3,2 mm. longæ, in summo 0,2-0,4 mm. latæ; pollen simplex, grana (16-) 22-26 (-31) μ in diam. Spica fem. pallidè brunnea, alutacea, n. 103, 104, 107, 108, 113, 127, 128, 132, 137, 142, Cod. Col. (Klincksieck, 1908). Flos fem. suffultus bracteola fasciata, apicem versùs dilatata, non colorata, vel cinerea, semper discolore stigmati, acutè spathulata frequenter subitò apiculata longissimè (apiculum flexuosum filiforme ad 0,5 mm. longum, 0,02-0,03 mm. latum), 0,06-0,20 (-0,30 ad -0,40) mm. lata, pilos gynophori longè superante (0,2-0,4 (-0,6) mm.); pili florum fem. sub apice sæpè incrassati fusiformes (0,2-0,4 \times 0,015-0,025 mm.) aliquandò brunneoli, bracteola stigmatique breviores; stigma rufum. vel ferrugineum, lineare vel longè lanceolato-lineare, 0,04-0,09 (-0,1) mm. latum, sæpè falciformis dorso crenulato, pilos superans (0,3-0,8 (-1,0) mm.); germen fusiforme. Fructus elongatus vel brevis, 0,8-1 2 mm. longus, 0,2-0,4 mm. latus. Pedicelli (= protuberantiæ ENDLICHER) gradati, ad 1 mm. longi.

Folia caulium floriferorum laminata, sæpè glaucescentia; laminæ lineares 4-20 mm. latæ, ad vaginam extus planæ vel planiusculæ, sæpiùs convexæ vel obtusi-angulatæ, intus planæ, sæpiùs concavæ; complanatæ, sæpiùs semicylindricæ, vel obtusitriquetræ, vel canaliculatæ; inflorescentiam æquantès vel sæpiùs superantes.

Cette espèce comprend trois variétés :

- α . var. *eu-domingensis* : Amérique.
- β . var. *angustata* (ou *australis* si ce dernier mot est réellement synonyme du précédent) : Ancien continent.
- γ . var. *javanica* : Iles de l'Océan Indien et du Pacifique.

Les variétés α . et β . présentent chacune deux sous-variétés, ne différant que par les dimensions de toutes leurs parties, et dues aux conditions de milieu où elles se sont développées : *major* (*Boutard blanc* des marais de Fos), et *minor* (*Pavie blanche* des marais de Fos).

AIRE GÉOGRAPHIQUE. — Le *T. domingensis* (sensu amplo) occupe toutes les régions du globe à climat tropical ou sub-tropical, d'après la carte de Köppen in Drude (*Manuel de Géographie botanique*, 1897).

En Europe, il ne semble pas exister en dehors de la région de l'Olivier¹.

Le *T. eu-angustifolia* Graebner (1900) se distingue aisément du *T. domingensis* Pers. (sensu amplo) par les caractères suivants :

1° *Poils* de l'axe de l'épi mâle simples ou quelquefois bifides, peu ou pas dilatés vers le sommet (ord. $< 0,10$ mm. de large).

2° *Epi femelle* plus foncé, brun-rougeâtre (teintes dominantes du *Code des Couleurs* : 53, 58, 78, 83, 88), à surface longuement filamenteuse ou pelucheuse, et non presque rase.

3° *Tête des bractéoles* (observées au microscope dans l'eau, l'alcool, ou la glycérine) de même couleur que le stigmate, brun-orange, ou plus foncée, mais non incolore ni grise; arrondie ou aigüe, mais non brusquement rétrécie en une longue pointe filiforme; ne dépassant ordinairement pas les poils du gynophore.

4° *Stigmates* dépassant longuement (1-3 mm.) les poils du gynophore.

5° *Protubérances* de l'axe de l'épi femelle n'atteignant presque jamais 0,6 mm. de long.

6° *Feuilles* vertes, non glauques.

Note ajoutée pendant l'impression. — Depuis la présentation de la Note précédente, M. le professeur Warming, directeur du Jardin Botanique de Copenhague, a eu l'extrême amabilité de m'envoyer des parcelles d'épis des spécimens originaux de *Typha australis* rapportés de Guinée par Thonning. L'examen microscopique de ces fragments ne décèle aucun caractère qui

1. Une enquête approfondie, faite à Grenoble, avec l'aimable concours de MM. Mirande et Offner, m'a convaincu que cette localité, indiquée dans ma Note précédente (p. 214), doit être rayée de l'aire géographique du *T. angustata* : le spécimen que j'avais observé a sans doute été l'objet d'une confusion d'étiquettes.

M. J. Briquet, le savant et aimable conservateur de l'Herbier Delessert, m'a donné sur l'aire du *T. angustata* et la nomenclature du *T. domingensis* (sensu amplo) des renseignements précieux. MM. E. Burnat (Alpes-Maritimes), abbé Coste, fr. Sennen, en m'envoyant en communication les *Typha* de leurs riches herbiers, m'ont permis de mieux préciser les limites du *T. angustata*. J'exprime ici ma vive gratitude à ces dévoués confrères.

permette de les distinguer du *T. angustata*. Le nom de Bory et Chaubard (1832) doit donc disparaître devant son aîné de cinq ans.

A la suite de sa description (1827), Thonning émet l'hypothèse que son *Typha australis* n'est autre que le *T. domingensis* Persoon (1807) : « Nil novi sub sole » !

En son propre nom et au nom de l'éditeur, M. Ed. Jeanpert offre à la bibliothèque de la Société un exemplaire d'un ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Vade-mecum du botaniste dans la Région parisienne*.

M. Luizet fait remarquer que nul mieux que notre collègue n'était désigné pour entreprendre cet ouvrage. M. Jeanpert, qui n'a cessé depuis vingt-cinq ans de parcourir tous les environs de Paris, qui a vérifié sur place la presque totalité des indications anciennes, est de tous les botanistes actuels celui qui a le plus ajouté à la flore parisienne et celui qui en connaît le mieux l'ensemble. M. le Secrétaire général s'associe aux paroles de M. Luizet.

Des remerciements sont votés au donateur.

Il est distribué un certain nombre d'exemplaires d'une plaquette imprimée contenant le texte des paroles prononcées par M. Jules Poisson sur la tombe de feu notre confrère Léon Marchand.

A la demande de plusieurs membres, M. le Secrétaire général donne un compte rendu rapide de la Session extraordinaire qui vient de se tenir en Vendée. Il est heureux de constater la bonne réussite de cette Session et il en reporte le mérite, en les remerciant, aux membres du comité local qui l'ont préparée.